

Consultations prébudgétaires 2026-2027

Vers une économie régionale plus efficace et résiliente

Priorités de la Chambre de commerce
et d'industrie Vallée-du-Richelieu — Rouville (CCIVRR)

Table des matières

Présentation	3
Priorités	4
1. Efficacité des processus gouvernementaux	5
Enjeux	5
Recommandations	5
2. Pénurie de main-d'œuvre et rétention du personnel	6
Enjeux	6
Recommandations	6
3. Transport et mobilité	7
Enjeux	7
Recommandations	7
4. Incertitude économique	8
Enjeux	8
Recommandations	8
5. Innovation et transformation numérique	9
Enjeux	9
Recommandations	9
6. Repreneuriat	10
Enjeux	10
Recommandations	10
Conclusion	11



Présentation

Le territoire de la Vallée-du-Richelieu et de Rouville représente un carrefour stratégique pour le développement économique, social et environnemental de la Montérégie. Forte de ses 23 municipalités et de ses 175 000 habitants, notre région fait face à des enjeux multiples : pénurie de main-d'œuvre, besoins accrus en logement, transition écologique et numérique.

Ce mémoire prébudgétaire a pour objectif de proposer des solutions concrètes et des recommandations budgétaires permettant de renforcer la résilience et la prospérité des entreprises et organismes sur notre territoire. En préparation de ce document, nous avons lancé un sondage, ainsi qu'une consultation de nos différents partenaires et secteurs d'activités pour prendre le pouls sur notre territoire.

Priorités

Tout d’abord, nous souhaitons souligner les efforts budgétaires du budget 2025-2026. Dans un contexte particulièrement difficile pour le gouvernement, des mesures ont pu être mises en place afin d’accompagner les entreprises dans la diversification de leurs marchés, la modernisation de leurs opérations et de l’aide pour contrer les mesures tarifaires.

Les PME d’ici vivent beaucoup d’insécurité dans ce contexte politique particulièrement instable. Les tarifs douaniers dans des secteurs essentiels de l’économie québécoise, et l’incertitude que cela apporte, affectent grandement toutes les entreprises et les travailleurs québécois. Nous devons impérativement trouver des moyens d’augmenter la productivité de nos entreprises et s’assurer que les ressources sont investies au bon endroit, au bon moment pour favoriser la résilience.

Le contexte d’incertitude entourant les tarifs douaniers américains et le besoin de diversifier les partenaires commerciaux mettent une pression énorme sur nos entreprises. Cette perspective a une incidence sur la capacité d’investir et de prendre de l’expansion pour celles-ci. Les PME sont la colonne vertébrale de l’économie québécoise. Afin de faire prospérer le Québec et ses citoyens, nos entreprises ont besoin plus que jamais d’un climat propice aux affaires.

Les territoires de la Vallée-du-Richelieu et de Rouville font face à de nombreux défis. Les difficultés liées à la main-d’œuvre (pénurie, qualification et rétention), la lourdeur administrative et la transition écologique sont tous des facteurs aggravants de la situation économique actuelle. La réduction du nombre de travailleurs immigrants temporaires aux paliers fédéral et provincial nuit aussi à la vitalité de nos entreprises. Le mémoire prébudgétaire 2026-2027 de la Chambre de commerce et d’industrie Vallée-du-Richelieu — Rouville met de l’avant des priorités clés pour renforcer la résilience économique régionale face à ces enjeux critiques.

Ces priorités incluent l’efficacité des processus gouvernementaux pour alléger la tâche des entreprises et organismes, les enjeux de main-d’œuvre, la mobilité, la réponse à l’incertitude économique liée aux tarifs américains, la transition numérique et le repreneuriat.

Ce document propose des recommandations concrètes pour appuyer les entreprises et les communautés locales, en visant une prospérité durable et inclusive dans un contexte de changements économiques, sociaux et environnementaux accélérés.



1. Efficacité des processus gouvernementaux

Dans tous les secteurs d'activités, nos membres nous ont tous parlé de la lourdeur administrative dans leur relation avec le gouvernement. La nécessité de faire des redditions de comptes complexes et ardues, ou pire encore, les demandes pour des programmes de subventions qui n'en finissent plus. Certains nous ont même mentionné qu'«il n'était pas rentable de demander des subventions». L'une des priorités énoncées par le Premier ministre lors de son discours au remaniement et encore lors du discours d'ouverture de l'Assemblée nationale est de rendre l'État plus efficace. Nous souhaitons que le gouvernement suive cette directive.

ENJEUX :

- Bureaucratie excessive pour l'obtention de subventions, avec des délais longs et des processus peu clairs ;
- La multiplication des exigences de reddition de comptes engendre une charge administrative lourde et chronophage, particulièrement dans le secteur communautaire, où le financement par projet impose des obligations répétées et complexes de suivi et de justification ;
- Manque d'accompagnement pour trouver et maximiser les subventions disponibles ;
- Systèmes administratifs gouvernementaux inefficaces et déconnectés des réalités modernes.

RECOMMANDATIONS :

- Créer des subventions sur 3 à 5 ans pour amener plus de prévisibilité dans le financement des projets ;
- Regrouper les programmes pour offrir des aides plus généreuses et éviter la paperasse ;
- Offrir du financement supplémentaire aux organismes de développement économique pour la mise en place d'une expertise d'accompagnement ;
- Moderniser les systèmes informatiques pour accélérer les réponses et simplifier les interactions avec les programmes gouvernementaux.

2. Pénurie de main-d'œuvre et rétention du personnel

Comme partout au Québec, le territoire des MRC de Vallée-du-Richelieu et de Rouville est confronté à une importante pénurie de main-d'œuvre. Bien que le ralentissement économique des dernières années ait légèrement amélioré les choses, les défis demeurent immenses pour trouver de la main-d'œuvre qualifiée et surtout, pour la garder. De plus, nous souhaitons tous que l'économie reprenne de la vigueur.

ENJEUX :

- Manque de main-d'œuvre qualifiée, particulièrement dans les domaines spécialisés (soudeurs, électrotechniciens, construction, etc.);
- Difficulté de rétention du personnel (employés quittant rapidement après leur embauche);
- Faible capacité d'autonomie des employés nouvellement formés, nécessitant des formations internes prolongées;
- Coûts de plus en plus élevés des salaires pour demeurer compétitifs.

RECOMMANDATIONS :

- Renforcer les programmes de formation en milieu de travail avec des subventions directes aux formateurs et aux employeurs;
- Revaloriser les programmes professionnels;
- Simplifier l'accès aux subventions de Services Québec pour la formation, en réduisant les délais et les critères administratifs;
- Faciliter l'embauche et la rétention de travailleurs étrangers qualifiés;
- Développer un programme régional de mobilité pour faciliter le transport des travailleurs vers des zones industrielles éloignées;
- Assurer un service de transport efficace au sein des couronnes, pas seulement vers le centre-ville de Montréal.





3. Transport et mobilité

Le peu d'offres de services de transport collectif dans nos secteurs complique davantage l'accès aux bassins de main-d'œuvre, et l'intégration insuffisante des options de transport limite la capacité des entreprises à attirer et retenir des employés. La population de la Montérégie augmente considérablement depuis plusieurs années, cependant, l'offre de transport collectif reste la même et ne répond pas au développement économique et industriel récent sur la Rive-Sud. Pour répondre à ces enjeux, des recommandations claires s'imposent : subventionner des navettes interurbaines pour les zones industrielles éloignées, moderniser les infrastructures de transport collectif pour améliorer les connexions, et instaurer des incitatifs fiscaux favorisant l'utilisation de moyens de transport écologiques.

ENJEUX :

- Manque de solutions de transport pour les travailleurs dans les zones éloignées et les zones industrielles (Rougemont, Mont-Saint-Hilaire, Beloeil, Chambly, Marieville, etc.);
- Offres actuelles axées sur le transport vers l'île de Montréal plutôt qu'interurbain au sein de la région;
- Réduction et manque d'effectifs sur les lignes existantes, ce qui rend difficile la prévisibilité des services de transport en commun, limitant l'accès aux bassins de main-d'œuvre;
- Faible intégration des options de transport, augmentant la difficulté pour les entreprises à attirer des employés.

RECOMMANDATIONS :

- Subventionner des navettes interurbaines pour les zones industrielles éloignées;
- Moderniser et renforcer les infrastructures de transport en commun pour relier efficacement les zones résidentielles et industrielles;
- Créer des incitatifs fiscaux pour encourager l'utilisation de moyens de transport écologiques par les employés.



4. Incertitude économique

Après l'inflation galopante des dernières années, l'imposition de tarifs douaniers par nos voisins américains et la nécessité d'investir dans la diversification des marchés, l'incertitude économique demeure forte. Le ralentissement économique qu'on connaît freine l'expansion de nos PME. Nos membres ont besoin d'appui afin de stimuler la demande et demeurer compétitifs dans un marché nord-américain en changement. 56 % des répondants à notre sondage ont indiqué que l'incertitude économique influence leurs projets d'investissements.

ENJEUX :

- Les coûts des matières premières, du transport et des salaires demeurent élevés, malgré des revenus moindres;
- Investissements nécessaires dans la diversification des marchés;
- Instabilité des programmes de subventions, notamment dans les secteurs agroalimentaire et manufacturier.

RECOMMANDATIONS :

- Indexer systématiquement les subventions et les programmes de financement à l'inflation;
- Créer des incitatifs pour la diversification des marchés (exportation et innovation locale);
- Offrir des solutions pour réduire les coûts fixes, comme des regroupements pour les assurances et des subventions pour l'efficacité énergétique;
- Instaurer des crédits d'impôt pour compenser les fluctuations de la devise pour les importateurs.



5. Innovation et transformation numérique

Les petites entreprises peinent à amorcer le virage numérique en raison des coûts élevés de ces investissements, du manque de ressources et de l'accès limité aux talents spécialisés. Dans notre sondage, nos membres décrivent le manque de ressources afin de mettre en place des systèmes numériques qui permettraient de faire d'importants gains de productivité. De nombreux commerçants, essentiels à la vitalité de nos centres urbains et cœurs villageois, peinent à affronter les grandes plateformes numériques internationales. Pour demeurer compétitif, des mesures, tel un site transactionnel, sont essentielles. Les subventions pour l'automatisation avec l'intelligence artificielle, permettant une meilleure productivité et automatisation, sont peu accessibles.

ENJEUX :

- Faible adoption des technologies numériques, en raison des coûts et du manque de soutien pour les petites entreprises ;
- Longs délais pour obtenir des subventions liées à l'innovation ou à l'automatisation ;
- Manque de prévisibilité et de compréhension des programmes de subventions pour l'automatisation et l'intelligence artificielle.

RECOMMANDATIONS :

- Subventionner les projets de transformation numérique, incluant l'automatisation et l'intelligence artificielle ;
- Simplifier les critères des programmes d'innovation pour les rendre accessibles aux PME ;
- Accélérer les délais de traitement pour les subventions liées à l'innovation technologique.

6. Repreneuriat

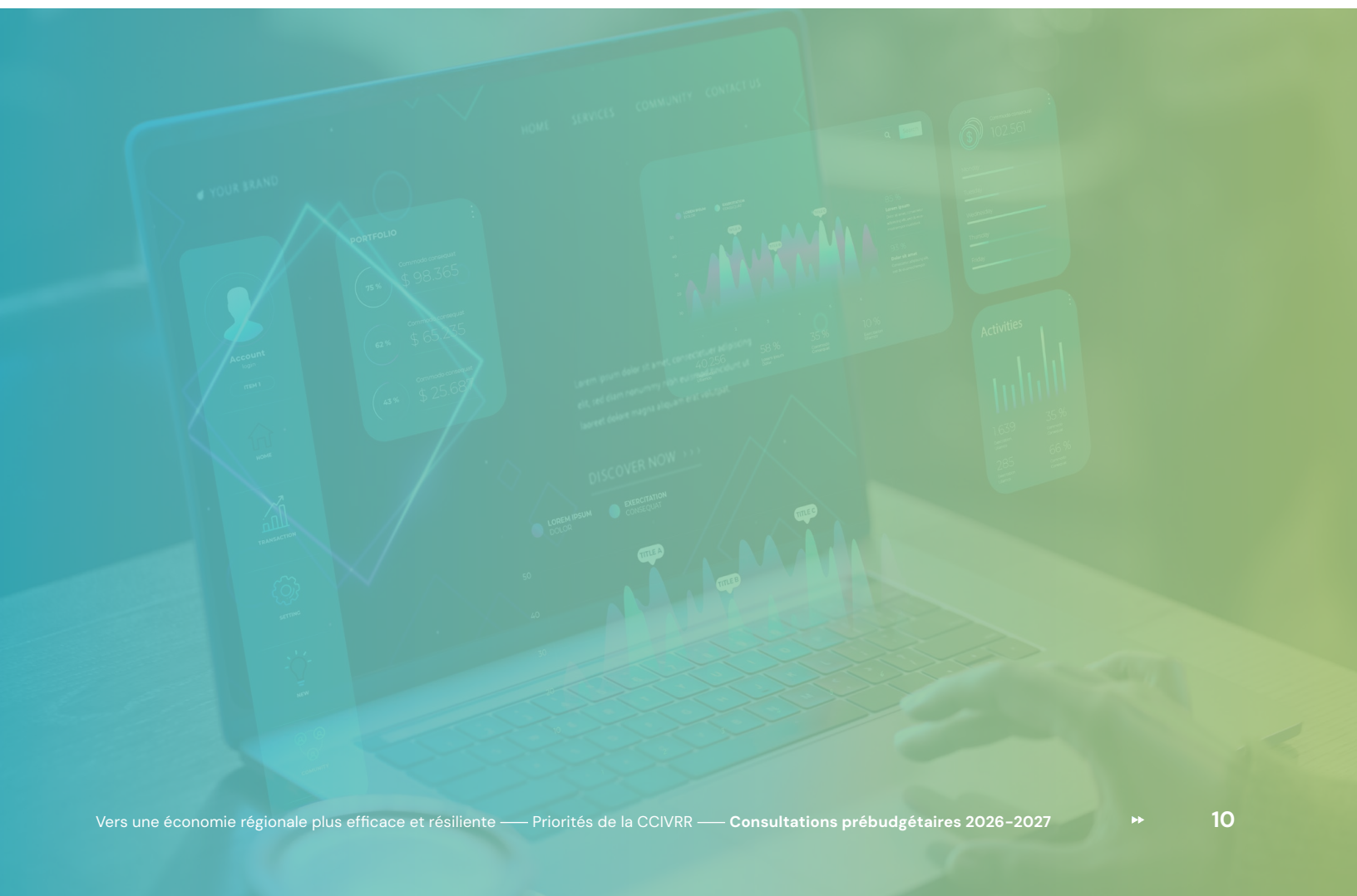
Le transfert d'entreprise est maintenant plus important que la création d'entreprise au Québec. Cette voie moins connue permet aux entreprises existantes d'injecter une nouvelle énergie, de nouvelles idées et de nouveaux capitaux dans l'entreprise. Entre 2015 et 2021, c'est une augmentation de 32,1 % du nombre de transferts d'entreprises au Québec. Cette façon de faire devient de plus en plus populaire, mais représente encore bien des risques.

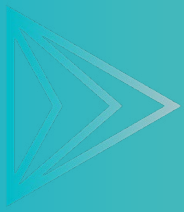
ENJEUX :

- D'ici 10 ans, 50 000 à 70 000 propriétaires de PME prévoient prendre leur retraite;
- La grande majorité des propriétaires n'ont pas de plan de relève formel;
- Les PME sont le moteur économique des régions du Québec.

RECOMMANDATIONS :

- Assouplir et harmoniser la fiscalité du transfert d'entreprises pour éliminer les désavantages fiscaux pour les transferts familiaux par rapport aux ventes à des tiers et permettre un transfert progressif du contrôle et simplifier les règles administratives;
- Renforcer l'accompagnement des cédants et des repreneurs;
- Améliorer l'accès au financement pour la relève en créant des fonds régionaux de capital patient;
- Encourager la planification de la relève en offrant des crédits d'impôt pour les dépenses liées à cette planification.





Conclusion

La Vallée-du-Richelieu et Rouville constituent un territoire dynamique, où les entreprises et les organismes jouent un rôle central dans le développement économique, social et environnemental. Toutefois, la région fait face à des défis importants : lourdeur administrative, pénurie de main-d'œuvre qualifiée et difficultés de rétention, mobilité limitée, incertitude économique, pression sur l'innovation et nécessité d'accompagner le transfert d'entreprises. Ces enjeux compromettent la productivité des PME.

La Chambre de commerce et d'industrie de la Vallée-du-Richelieu — Rouville et le gouvernement du Québec partagent la volonté de relever ces défis de manière concertée. En travaillant ensemble, il est possible de simplifier les processus gouvernementaux, de renforcer la formation et la rétention des travailleurs, de faciliter la mobilité et le transport interurbain, de soutenir la transformation numérique et l'innovation, et d'accompagner la relève dans le transfert des entreprises.

Cette collaboration proactive entre la CCIVRR et le gouvernement permettra non seulement de préserver le tissu économique régional et la pérennité des PME, mais aussi de favoriser une croissance durable et résiliente, au bénéfice de l'ensemble des citoyens et communautés de la Vallée-du-Richelieu et de Rouville.

Les recommandations formulées dans ce mémoire offrent des solutions concrètes pour bâtir un environnement économique plus stable, résilient et compétitif. Elles visent à assurer que les entreprises et organismes de la région puissent se développer, innover et transmettre leur savoir-faire aux générations futures. Avec le terrain d'une superficie totale de 172 hectares anciennement dédié à Northvolt, nous avons une formidable opportunité de développer et surtout diversifier notre économie dans la région. La CCIVRR souhaite viser un projet structurant, incluant plusieurs entreprises et intervenants, pour optimiser les retombées. La chambre est un porte-parole des organisations sur le territoire et elle désire contribuer aux échanges sur ce terrain stratégique.